

HOMMES
ET
DOCUMENTS
MIGRATIONS

LE POINT
DEUX FOIS PAR MOIS
SUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS
POUR L'INFORMATION
DES SERVICES SOCIAUX
DES ASSOCIATIONS
DES ANIMATEURS ET DES MILITANTS

N° 870 - 15/10/1974 - 25ème année

Dossier de la quinzaine

L'ADAPTATION SOCIALE DE LA JEUNESSE ALGERIENNE
DANS LA REGION PARISIENNE

(Extraits d'une thèse de 3ème cycle de sociologie)

Abdelkader Chaker

Chroniques

- Des travailleurs immigrés auteurs
- Logement des immigrés en France

LES MIGRANTS DANS L'ACTUALITÉ ● LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION ●
STATISTIQUES ● ACCUEIL ● LOGEMENT ● TRAVAIL ● ALPHABÉTISATION ●
PROMOTION ● CULTURE ● ENVIRONNEMENT POLITIQUE, SOCIAL ET RELIGIEUX
● CONNAISSANCE DES PAYS D'ÉMIGRATION ● EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES ●

Revue de presse - Informations - Comptes rendus - Chroniques

Publication bimensuelle - 6, rue Barye, Paris-17 - Tél. 924 71-94 - Le numéro : 4 francs

Dossier de la quinzaine

JEUNESSE ALGERIENNE DANS LA REGION PARISIENNE

Une thèse de 3ème cycle de sociologie : "Adaptation sociale de la jeunesse algérienne dans la région parisienne" a été présentée en mai 1974 à l'Université René Descartes à Paris par M. Abdelkader CHAKER.

Parler du problème de la jeunesse étrangère, c'est traiter d'une question particulièrement importante en raison du nombre de jeunes présents actuellement en France. Rappelons qu'au 1/1/73, le Ministère de l'Intérieur dénombre 860.000 enfants de moins de 16 ans dont 224.642 Algériens.

C'est aussi traiter une question difficile, car il s'agit de comprendre sur un court laps de temps, une évolution : celle d'une jeunesse éduquée dans un cadre familial de culture différente, face à un monde moderne lui-même en pleine évolution. Ce qui est possible à l'historien, qui dispose de recul, est beaucoup plus difficile pour le sociologue.

C'est pourquoi l'auteur a dû aborder de multiples sujets, apparemment lointains, tels que le logement, les conditions de travail, conditions scolaires etc... pour éclairer le problème spécifique de la jeunesse algérienne en France.

Extraire des parties de cette recherche était délicat, car l'ensemble des thèmes abordés constitue un équilibre fait de nuances. Nous espérons ne pas trahir l'ensemble de la thèse en isolant le chapitre "Situation économique". Celui-ci explique comment, à partir du contexte matériel qui environne le travailleur algérien et, en fonction de sa culture d'origine, un mode de vie peut se dessiner.

Ce chapitre a été choisi en raison des nombreux éléments qu'il aborde. Il ouvre au lecteur (non spécialiste bien sûr), les portes d'un monde trop souvent méconnu, et de ce fait peu respecté... En effet y sont traités brièvement quelques aspects de la vie familiale en pays d'immigration.

En publiant ces pages, notre souci est d'élargir la compréhension d'un milieu qui vit à l'écart de la population française, non pas pour y commettre des indiscretions, ou y favoriser des interventions fracassantes, mais au contraire pour qu'une communication entre Maghrébins et Français puisse s'effectuer sans heurts.

Christine CARTIER

CONDITIONS D'EXISTENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE

I - LE TRAVAIL

La quête de l'emploi.

La recherche d'un emploi constitue la prise de contact la plus concrète de l'immigré avec la société d'accueil. C'est à partir de cet instant qu'il prend véritablement conscience de sa condition d'étranger. Ce sentiment, certes ressenti par le nouvel arrivant, est également partagé par le migrant de souche, qui a grandi dans le cadre sécurisant de sa famille et d'un système éducatif relativement égalitaire, dans le monde à part de l'enfance où la vie semble un jeu.

Le jeune migrant isolé, surtout s'il est sans qualification et d'origine rurale, se contentera généralement du premier emploi qui lui sera proposé, quels qu'en soient la nature et le salaire. Ce travail, accepté mais non choisi, lui permettra d'envoyer un premier mandat à sa famille, et de rembourser progressivement les dettes qu'il a contractées pour réunir le pécule nécessaire à son voyage et pour subsister pendant la période d'inactivité. Son cadre de référence étant encore le pays d'origine, il est enclin à comparer sa situation, non pas à celle des autres migrants ou des autochtones, mais à l'état moins enviable des compatriotes inactifs qu'il a laissés en Algérie. Par la suite, ses besoins et ses aspirations se réfèrent davantage à ceux de la société d'accueil.

L'obtention du dernier emploi a été jugée plutôt difficile par 63 % des hommes et 42 % des femmes, et davantage difficile pour les personnes des deux sexes âgées de 16 à 20 ans que pour celles de 21 à 25 ans. Ces résultats tendraient à démontrer que les entreprises recrutent moins volontiers des adolescents, dont elles redoutent le manque de robustesse et d'expérience professionnelle. D'autre part, nous pouvons constater que les femmes sont moins souvent victimes des refus d'embauche, soit parce que le marché du travail leur est moins défavorable que les hommes, soit plus probablement, parce qu'elles sont moins exposées aux discriminations.

Dans la quête du travail, 53 % d'hommes et 48 % de femmes ont trouvé seuls l'emploi qu'ils occupent, tandis que 29 % d'hommes et 41 % de femmes déclarent qu'ils ont obtenu cet emploi par l'intermédiaire d'un compatriote. De l'avis d'un représentant du patronat français : "... Un nombre non négligeable d'entreprises marquent une préférence pour l'embauche d'éléments venant d'une même région, voire d'un même village, en admettant la cooptation par présentation d'un parent ou d'un ami" (1).

Il convient de souligner enfin que 18 % d'hommes et 16 % de femmes ont trouvé leur emploi par l'intermédiaire d'un office de main-d'oeuvre, d'une institution sociale ou d'une école professionnelle.

Les difficultés rencontrées pendant la recherche du travail sont ressenties par la majorité des Algériens, comme étant dues à leur nationalité. La sélection est plus sévère pour ceux qui recherchent des postes nécessitant une qualification, en particulier dans la métallurgie.

(1) MORINEAU, "Le point de vue du patronat français", in : ASSOCIATION FRANCE ALGERIE, (Ed.) Colloque sur la migration algérienne 13, 14, 15 oct. 1966, Paris, s.d., p. 61.

- G. Hamdane, 20 ans, monteur en chauffage central.

"Lorsque je cherchais du travail, partout où je me présentais on me disait : "Nous regrettons, monsieur, la place est déjà prise", ou plus franchement : "C'est un travail pour les Français".

Les revenus salariaux.

Il n'est pas de notre projet de faire une évaluation chiffrée et détaillée de l'ensemble des revenus chez les sujets de l'enquête et leur famille. Il nous paraît, toutefois, important d'analyser les différences de situation économique constatées au sein de la population algérienne et en comparaison avec la population française. L'intérêt de cette analyse réside, comme le déclare Georges Mauco, dans le fait que le niveau de vie et le sentiment d'égalité sociale ont une influence déterminante sur l'adaptation des migrants (1).

Les salaires des jeunes algériens sont fonction de la qualification, de la durée de travail, du sexe et de l'âge. Les salaires varient de 750 F à 2.200 F et les moyennes se situent comme suit :

- 950 F. chez les hommes de 16 à 20 ans,
- 1.070 F. chez les hommes de 21 à 25 ans,
- 920 F. chez les femmes de 16 à 20 ans,
- 970 F. chez les femmes de 21 à 25 ans.

Il apparaît que les femmes sont, en général, moins rémunérées que les hommes des deux tranches d'âge. D'autre part, le critère d'âge n'a de signification que pour les personnes du même sexe. La ségrégation dont les femmes sont victimes en France, au plan des salaires, se constate aussi dans la population algérienne. Ces disparités de salaires ne s'expliquent pas par des différences de qualification, car les femmes ont un niveau de qualification moyen sensiblement proche de celui des hommes. Il s'avère, d'autre part, que les Algériens de 16 à 20 ans sont moins rémunérés que leurs aînés du même sexe. Il ne faut pas conclure, pourtant, que les différences d'âge et de sexe expliquent seules les différences de rémunération. Le temps de travail y contribue aussi.

- Temps de travail hebdomadaire :

- 46 heures chez les hommes de 16 à 20 ans,
- 51 heures chez les hommes de 21 à 25 ans,
- 43,5 heures chez les femmes de 16 à 20 ans,
- 45 heures chez les femmes de 20 à 25 ans.

Le temps de travail hebdomadaire moyen est nettement plus élevé chez les hommes de 21 à 25 ans. Mais il est encore supérieur, chez les hommes de 16 à 20 ans et les femmes de 21 à 25 ans, au taux de travail hebdomadaire en France, qui est d'environ 44 heures.

Cordeiro a écrit, à juste titre, que le sous-paiement des travailleurs algériens est un stimulant au sur-travail (+). Etant, en effet, rémunérés aux plus faibles taux horaires, ils sont dans la nécessité de faire de nombreuses heures supplémentaires pour obtenir un salaire suffisant.

(1) G. MAUCO, "L'assimilation des étrangers...", p. 21.

(+) A. CORDEIRO, op. cit.

Un sondage réalisé par J. Ph. Butaux , à la demande du ministère de l'Équipement et du Logement, sur "les ressources des travailleurs étrangers" a démontré que les travailleurs nord-africains sont ceux qui perçoivent les plus bas salaires , malgré leur sur-travail. Nous ne disposons pas cependant de statistiques pour établir une comparaison avec les revenus des travailleurs français.

Selon notre enquête, 64 % d'hommes de 16 à 20 ans, 72 % d'hommes de 21 à 25 ans , 59 % de femmes de 16 à 20 ans et 67 % de femmes de 21 à 25 ans affirment qu'ils sont moins payés, à qualification égale, que leurs collègues français.

- T. Ahmed, 24 ans, conducteur d'engins.

"Même s'il est valable, l'Algérien est toujours le moins payé et on lui donne le plus sale "boulot".

- Z. Zouila, 19 ans, dactylo.

"Je suis nettement moins payée que les Françaises , mais il paraît que je dois m'estimer heureuse d'avoir été recrutée. La plupart des compatriotes sont obligées de faire de l'intérim".

Il s'avère cependant difficile d'établir un parallèle entre Algériens et Français , sur le plan des rémunérations car ils occupent rarement les mêmes emplois. En formulant ses appréciations, la population de l'enquête ne s'est pas toujours basée sur des critères objectifs. Lorsque des manoeuvres et des O.S. ont déclaré qu'ils s'estimaient sous-payés, nous leur avons demandé s'il y avait des Français aux mêmes postes qu'eux dans l'entreprise. La réponse était quelquefois négative. Nous nous sommes aperçus que ces travailleurs fondaient leur jugement moins sur le critère de la qualification que sur l'évaluation de la nature pénible ou non du travail. D'autre part , nous avons découvert que par "Français" , certains travailleurs algériens désignaient en fait des étrangers d'origine européenne , qu'ils estimaient mieux payés et plus favorisés sur le plan de la promotion. D'autres pensaient également qu'ils étaient sous-qualifiés et, par conséquent, sous-payés par rapport aux ouvriers français et étrangers qui effectuaient les mêmes tâches.

Les différences de salaires sont parfois aggravées par la discrimination du régime des primes. Dans le bâtiment par exemple , des Algériens ne bénéficient pas de certaines primes (déplacement , dangerosité...) pourtant payées à leurs collègues français et mêmes étrangers.

Les ouvriers qualifiés algériens sont, nous semble-t-il, les mieux placés pour comparer leur salaire à celui des ouvriers français avec lesquels ils ont plus souvent en partage les mêmes postes. Le mécontentement est plus fort chez cette catégorie de travailleurs , bien que leur situation soit relativement favorable. L'explication réside dans le fait qu'ils ont des aspirations plus grandes que celles de leurs compatriotes non qualifiés et qu'ils se croient souvent victimes d'ostracisme. Rares sont, en effet, les Algériens qui, malgré leur compétence , parviennent au grade d'agents de maîtrise et exercent , à fortiori, une responsabilité directe sur des Français.

L'absence de toute perspective de mobilité socio-professionnelle conduit la plupart des travailleurs algériens à amasser un pécule suffisant ou à acquérir une formation pour mettre un terme à leur exil et fuir la condition de

sous-prolétaires. Certains migrants de la première génération peuvent supporter ce statut défavorable, dans l'espoir d'une amélioration future pour leurs enfants. Mais ces derniers manifestent une attitude de refus ou de révolte que rien ne peut tempérer ou différer lorsqu'ils se trouvent au même plan socio-professionnel que leurs parents.

Les chômeurs.

Dans la population masculine, toutes les personnes sans emploi, c'est-à-dire 53 % de 16 à 20 ans, et 2,5 % de 21 à 25 ans, se sont déclarées chômeurs ou pré-chômeurs. Par contre, sur l'ensemble de la population féminine, seules 18 % de personnes de 16 à 20 ans, et 3 % de personnes de 21 à 25 ans, étaient à la recherche d'un emploi.

La condition de chômeur est différemment vécue par les hommes et par les femmes, et selon que les personnes des deux sexes, vivent ou non dans leur famille. S'ils se trouvent avec leur famille, les hommes ressentent un sentiment de honte de ne pouvoir assumer leur entretien personnel ou subvenir à celui de leurs proches. Les femmes n'éprouvent, dans ce milieu, rien de semblable, mais elles aspirent néanmoins à trouver ou à recouvrer un emploi qui, pour elle est un gage d'indépendance à la fois morale et matérielle. Chez les personnes des deux sexes qui vivent hors du cadre de la famille parentale, le sentiment dominant est l'inquiétude, inspirée par les nécessités économiques. Des chômeurs algériens hésitent, pourtant, à s'inscrire auprès d'un bureau de main-d'oeuvre. Ils craignent qu'une période de chômage prolongée n'entraîne leur expulsion. Les accords de main-d'oeuvre entre l'Algérie et la France prévoient, en effet, le rapatriement obligatoire des migrants algériens en chômage depuis six mois. Pour ces raisons, certains candidats à l'emploi préfèrent emprunter plutôt que de faire valoir leurs droits aux indemnités de chômage.

Dans tous les cas, une longue période de chômage entraîne chez les Algériens un sentiment d'insécurité morale et matérielle qui brise leur effort d'adaptation. Etant les derniers embauchés, ils savent qu'en qualité d'étrangers, ils seront aussi les premiers licenciés si l'entreprise procède à une compression du personnel.

II - L'HABITAT

La découverte de la ville.

Le migrant algérien qui arrive pour la première fois en France subit un véritable choc, s'il est d'origine rurale, et découvre une dimension impressionnante de la ville, s'il est d'origine urbaine. Dans tous les cas les stéréotypes forgés par les récits des autres migrants de retour en Algérie sont l'objet d'un réajustement plus ou moins important par rapport au réel. L'idéalisation de la France avant sa découverte est l'attitude la plus fréquente. La réalité confirme en la dramatisant l'étendue de rêve de pierre et de métal en fusion, mais déçoit par la grisaille crépusculaire de cet univers à l'aspect inhumain.

Avant de s'embarquer vers la France, l'émigré d'origine rurale a nécessairement un contact avec l'une des grandes villes d'Algérie. Le processus de la découverte du phénomène urbain se trouve, ainsi engagé dès le pays d'origine. Mais cette découverte de la ville est atténuée par la présence d'une communauté humaine et culturelle encore très proche du migrant traditionnel.

Le mode de transport utilisé pour se rendre en France a un rôle important dans l'impression que l'émigré est appelé à ressentir en arrivant dans ce pays. Le voyage par paquebot permet une transition plus souple que le voyage par avion. L'étendue insondable de l'horizon marin peu à peu déplié, mais semblant immobile, prépare l'émigré à l'idée de son départ pour un pays dont l'éloignement socio-culturel se confond avec l'éloignement géographique. Par contre le voyage par avion accentue dans sa rapidité le choc du passage d'un pays à l'autre. Dans ce dernier cas, il aura souvent fallu au migrant plus de temps pour se rendre de son lieu de résidence à la ville d'embarquement que pour faire le voyage d'Algérie en France. Le mode de transport choisi pour le premier départ est fréquemment l'indice d'une répartition entre migrants d'origine rurale, qui voyagent le plus souvent par paquebot, par souci d'économie et par tradition, et migrants d'origine urbaine, qui partent de préférence par avion. Pour les voyages suivants, ces travailleurs, même s'il s'agit de ruraux, optent de plus en plus pour l'avion.

La découverte de la ville par le migrant d'origine rurale est fondée davantage sur l'intuition que sur une perception raisonnée. Le mécanisme complexe du fonctionnement de la cité, qui recèle une diversité insoupçonnable de structures, échappe à sa compréhension. Il a vécu en symbiose avec une société qui l'a fait et qu'il a faite à son image et le voilà, soudain, projeté dans un univers totalement différent. La société urbaine se définit surtout par son génie créateur, qui remet constamment en question l'équilibre de sa civilisation et contraint l'homme, le citadin, à errer perpétuellement dans les labyrinthes du progrès, sans l'aide d'un fil conducteur pour assurer ses pas. La société rurale est, au contraire, rassurante dans sa stabilité qui, à l'instar du taqlid (imitation) musulman, commande à l'individu la répétition du rituel de la vie quotidienne et saisonnière, plutôt que l'invention, l'interrogation, le doute.

De par la diversité de ses aspects, la ville est un miroir aux multiples facettes, qui reflète l'image du migrant, à travers ses aspirations, ses tentations, ses craintes face au phénomène urbain. Pour l'immigré dont les motivations de la venue en France sont surtout économiques, la ville apparaît sous les traits d'une Babylone moderne capable de le distraire du principal but de son exil, si la faiblesse le prenait de succomber à la fièvre de la consommation de luxe et des loisirs onéreux. Doublement étranger dans la ville, en tant que migrant et en tant que rural, il ne l'aborde au début qu'avec d'innombrables précautions et mû par d'impérieuses obligations. Plus tard, initié par ses compatriotes, il apprend peu à peu à s'orienter dans la cité et à choisir des quartiers que la présence d'Algériens en grand nombre contribue à lui rendre plus familiers. L'apprentissage, notamment, du mécanisme des correspondances du métro parisien apparaît au migrant comme une véritable victoire sur l'hydre. L'impossibilité pour les analphabètes de déchiffrer les plaques des noms de rues et de stations de métro les place dans une extrême dépendance vis-à-vis de leur entourage et de la société d'accueil.

A la différence de son compatriote venu en France pour des raisons d'ordre économique seulement, le migrant dont les motivations sont aussi de nature psychologique se sent rapidement en harmonie avec ce nouveau milieu qui répond à l'ensemble de ses aspirations, au niveau de la consommation, des loisirs et des valeurs socio-culturelles. Il en est de même de l'Algérien qui a été élevé en France et se trouve, de fait, familiarisé depuis toujours avec le cadre de vie de la société française. Il est courant néanmoins que des banlieusards découvrent assez tardivement la capitale et ressentent un étonnement en partie comparable à celui des nouveaux migrants. Mais ces sensations sont, en général, de brève du-

La différence de climat entre les deux pays a également une influence sur l'adaptation du migrant algérien. L'importance accordée à la météorologie dans les bulletins d'information et dans les conversations banales ajoute à son accablement en faisant de cette question une préoccupation quotidienne. Le temps, dont l'influence est latente mais réelle sur l'humeur des individus, transfigure toute chose et en l'absence d'évènements, il est l'évènement de la journée. Comment s'étonner dans ces conditions que la météorologie, qui a tant d'importance pour les Français, pourtant habitués à leur climat, n'en ait pas davantage pour les Algériens, qui sont originaires d'un pays chaud ?

III - LES MODELES DE CONSOMMATION

Les "modèles" de consommation traduisent de façon manifeste, parce qu'ils sont immédiatement observables, le degré d'intégration des Algériens. L'adoption des "modèles" français de consommation, qui sont aussi des "modèles" de comportement, est conditionnée par la distance socio-culturelle qui existe entre la région d'origine et le pays d'accueil, la situation économique et la durée de séjour.

Les Algériens, qui vivent en France depuis l'enfance, ont des habitudes de consommation proches de celles des Français. Ils n'ont eu à faire aucun effort d'adaptation à ce milieu qui leur est familier. A défaut d'adopter toutes les valeurs qui motivent la manifestation de ces symboles de consommation et de comportement, ils acceptent d'obéir à un certain conformisme. Leur tenue vestimentaire est comparable à celle de leurs camarades français de même origine sociale. D'autre part, malgré l'opposition des parents, certains Algériens, se laissent pousser les cheveux longs, plutôt par mimétisme que par souci d'esthétique.

Sur le plan culinaire, la famille algérienne dont la mère est réputée assumer le rôle de gardienne des traditions, continue à préparer certains plats nationaux et à rechercher une forme d'alimentation apparentée à celle de l'Algérie. Cette consommation (à base d'épices, de piments, de poivrons, d'oignons, d'olives, de dattes, de figues sèches, d'oranges...) procure l'impression quasi-mystique d'une communion par la chair et par le sang avec le pays d'origine. Il est rare que les familles algériennes consomment du porc ou des boissons alcoolisées, à cause de l'interdiction coranique. Néanmoins, les enfants sont souvent amenés à manger du porc à l'école, pour ne pas se singulariser de leurs camarades français, ou parce qu'ils ne partagent pas les convictions religieuses de leurs parents. Le père absorbe aussi, parfois, des boissons alcoolisées, pour répondre à l'invitation d'un compagnon de travail ou par goût et par initiative personnels. Il semble que la présence de la mère et l'extrême pudeur qui règle les rapports entre les membres de la famille contribuent à faire barrage à l'introduction de ces normes de consommation dans le foyer. La tendance générale est, toutefois, à une forme de mixité dans le mode culinaire où intervient la confection d'un semblant de menu-remplaçant le plat unique traditionnel. D'autre part, l'abondance de la nourriture autant que l'individualisme ont amené les membres de la famille à prendre leur repas dans des assiettes séparées.

Les familles qui ont émigré récemment sont bien sûr davantage marquées par les "modèles" de consommation de l'Algérie. D'autre part, leurs difficultés économiques ne leur facilitent pas l'adoption des normes de consommation du pays d'accueil. Ces familles sont dépourvues de tout lorsqu'elles arrivent en France et elles ignorent également tout des normes d'existence de ce pays. L'ampleur des besoins les contraint à vivre chichement pour acheter le minimum d'équipement nécessaire. Les femmes et les enfants portent encore, au début, des vêtements d'Algérie, ce qui suffit à les singulariser s'ils viennent d'une région rurale. Mais la situation de ces familles s'apparente ensuite peu à peu, à celle des autres familles algériennes qui résident en France depuis plus longtemps.

Dans les familles mixtes, les pratiques culinaires sont évidemment beaucoup plus proches de celles des familles françaises de même milieu social. Seules sont parfois exclues de la table familiale, selon le degré de conviction ou de pratique religieuse du père, la viande de porc et les boissons alcoolisées. La femme française peut être amenée, pour complaire à son époux ou par désir de s'intégrer à la communauté algérienne, à apprendre le mode de préparation de certains plats algériens.

Le jeune, qui émigre seul, est souvent accueilli par des membres de son groupe ou de son village, dont il partage ensuite la vie communautaire, en marge de la société française. L'attitude du jeune algérien en "mission de travail" est tendue vers le retour et consiste à épargner le maximum d'argent dans le minimum de temps. Dans cette logique, l'immigré s'impose une existence très austère, car, outre son entretien personnel, il doit penser à faire vivre sa famille restée en Algérie et à épargner le pécule qui lui permettra de mettre un terme à son exil. Cette attitude économique ne peut manquer de le distinguer de la population autochtone. La tenue vestimentaire est correcte, mais sans souci d'esthétique, sauf le dimanche où le port du costume et de la cravate est généralement adopté. L'alimentation est abondante mais peu variée et mal adaptée au climat. Les repas sont préparés en commun ou pris dans un restaurant maghrébin.

Des migrants, venus initialement pour des raisons d'ordre économique, sont parfois influencés par la société autochtone. Ils modifient, peu à peu, leur comportement et se refusent selon des propos assez répandus, "à sacrifier leur jeunesse" en se privant de biens de consommation qu'ils ont à portée de main. Ils ne renoncent pas, toutefois, à leur devoir vis-à-vis de la famille restée en Algérie, mais ils ne parviennent pas à épargner la somme d'argent qui leur permettra de rompre avec l'exil; et leur séjour se prolonge indéfiniment.

Les jeunes, qui ont émigré pour vivre à l'heure du modernisme, adoptent d'emblée le comportement qui consiste à consommer à l'image de la société française, sans souci du lendemain.

Le type d'ameublement et le degré de confort sont souvent fonction du mode d'habitation. Il est bien évident qu'une baraque de bidonville ne peut être meublée comme un logement d'HLM, même si les moyens de la famille le permettent. Lorsque le logement est décent et suffisamment grand, le souci de confort intervient par l'introduction de meubles fonctionnels et des appareils ménagers.

D'après l'enquête, 87 % des familles et des jeunes isolés disposent d'un poste de radio, 53 % d'un téléviseur, 38 % d'un réfrigérateur, 41 % d'une machine à laver, 27 % d'un aspirateur et 32 % d'une voiture. Ces pourcentages attestent d'une réelle tendance à consommer selon les normes du pays d'accueil, mais témoignent également des limites des possibilités budgétaires de ces familles.

Le souci d'esthétique des appartements se manifeste par l'agencement d'objets alliant le modernisme au traditionalisme : des peaux de moutons, qui proviennent du sacrifice rituel de la fête de l'Aïd, des tapis reproduisant des scènes orientales, des plateaux de cuivre apportés d'un voyage en Algérie, des napperons de dentelle, des fleurs artificielles et des photos de famille encadrées.

Malgré les tentatives d'aménagement, les baraques de bidonville se prêtent difficilement à l'introduction des normes du confort. Par crainte de l'humidité et des incendies, les meubles sont d'occasion ou remplacés par de sim-

ples caisses de bois. La lampe à pétrole, symbole d'un autre temps, supplée à l'absence d'éclairage électrique. Le chauffage s'obtient au moyen d'un fourneau alimenté de charbon et de bois, au risque de provoquer des incendies ou des intoxications. Seule trace imposante de la proximité d'une société de consommation, l'automobile familiale, une Peugeot 404 fréquemment, trône à côté du barraquement, à l'abri d'une bâche, dans l'attente d'une rare sortie ou du prochain voyage en Algérie.

Les habitations des migrants isolés sont également assez précaires. Garnis, hôtels et foyers plus ou moins vétustes reçoivent par chambre de 4 à 6 personnes occupant des lits superposés. Les meubles et la literie sont fournis par le logeur. La pièce fait office à la fois de cuisine et de chambre à coucher. Les valises sont poussées sous les lits ou visibles sur les vestiaires communs, toutes prêtes à servir pour le retour au pays. Les nouveaux foyers à chambres individuelles de la SONACOTRA sont en général confortables. Ce type de logement, convenablement meublé, a le mérite de créer une relative intimité, tout en préservant le regroupement des migrants, ce qui est nuisible à leur intégration dans la société autochtone, mais sécurisant pour eux. Il faut cependant déplorer dans ces foyers l'instauration d'une discipline quasi-militaire, imposée par des gérants souvent issus de l'armée coloniale ou de l'ancienne communauté européenne d'Algérie. Il est interdit de recevoir et de "faire du bruit", c'est-à-dire essentiellement de chanter ou de jouer d'un instrument, comme il est souvent coutume dans les veillées du samedi soir. Le gérant a également la possibilité d'opérer des contrôles à toute heure.

Les jeunes gens choisissent, de plus en plus, quoiqu'il leur en coûte, d'habiter des chambres individuelles, à l'extérieur des localités où sont concentrés leurs compatriotes. Ils meublent et décoorent ces chambres à leur convenance et règlent leurs habitudes de consommation sur celles des Français.

IV - LES LOISIRS

C'est au plan des loisirs que les différences entre Algériens, d'une part, et entre Algériens et Français, d'autre part, sont les plus évidentes.

Les jeunes algériens isolés, qui ont récemment émigré et dont les motivations de la venue en France sont surtout d'ordre économique, ont en général peu de loisirs, parce qu'ils sont coûteux et aussi par manque de temps. La question de René Descloîtres "temps libres ou temps morts ?" nous semble concerner tout particulièrement cette catégorie de migrants (1). Nous ne partageons pas, toutefois, les conclusions de l'auteur sur la façon dont le temps de repos est vécu par ces jeunes migrants de type traditionnel, notamment Algériens. Nous nous permettrons, à cet effet, de le citer longuement :

"Après le travail, durant leurs congés, les travailleurs étrangers ne savent souvent que faire de leur liberté, et les moyens pécuniaires réduits dont ils disposent limitent encore davantage leur participation aux loisirs de la société d'accueil. Il en résulte un sentiment accru de solitude, d'isolement et de frustration qui n'est pas ressenti avec la même force durant les activités professionnelles (...). Pour "passer le temps" les travailleurs étrangers essaient de se retrouver entre nationaux mais en l'absence de centres de loisirs spécia-

(1) R. DESCLOITRES, L'adaptation des travailleurs étrangers, Paris : O.C.D.E., 1967, p. 157.

lement organisés pour eux, ils en arrivent très rapidement à ne pouvoir partager que leur désœuvrement commun et leur désillusion collective. C'est dire que ces temps libres sont très souvent plus néfastes que bénéfiques; ils n'apportent pas l'occasion de se divertir en se reposant ou de se perfectionner en se cultivant (1)".

Cette analyse nous semble davantage s'appliquer aux jeunes migrants en voie d'acculturation, mais qui se sentent exclus par la société autochtone, qu'aux migrants de type traditionnel qui intègrent ces temps de repos à leur propre rythme d'existence. Nous avons partagé pendant trois années la vie communautaire de ces migrants isolés et notre enquête nous a confirmé dans l'impression que nous avons gardée de cette période. Or, nous pouvons affirmer que ces temps libres constituent une délivrance après une semaine de labeur et sont vécus comme temps de loisirs de manière originale. Ces jeunes migrants, dont l'attitude consiste à faire le maximum d'heures supplémentaires, n'ont souvent qu'une journée de repos hebdomadaire. Or, cette journée est consacrée à des tâches domestiques (nettoyage, lessive, cuisine, marché...). D'autre part, dans ce milieu le sommeil est aussi considéré comme une forme de loisirs pour récupérer d'une semaine de travail éprouvant.

Lorsque la force de l'habitude permet de mieux supporter le travail, les jours de repos sont réservés à la promenade dans "les quartiers arabes", aux visites chez les compatriotes et aux parties de cartes ou de dominos, qui se jouent au café maghrébin ou à domicile. La préparation du tiercé et l'attente de la course constituent également une certaine forme de distraction, mais dans l'espoir que la fortune du jeu permettra au migrant d'abrégier son exil. La sortie au cinéma est un luxe rare, et encore est-ce souvent pour aller voir un film égyptien.

Ces types de loisirs sont évidemment très éloignés de ceux des jeunes français, mais ils se distinguent aussi des loisirs de la majorité des jeunes algériens qui vivent en famille ou isolés de leur communauté.

Les Algériens originaires d'un milieu urbain et ceux qui ont été élevés en France ont, malgré des similitudes avec leurs compatriotes restés traditionnels, des loisirs qui se comparent davantage à ceux des autochtones. Ils vont voir des films français, sortent danser ou faire du sport. Plus rarement, ils lisent et vont au théâtre. Ces jeunes gens sortent par couples mixtes ou en groupe avec des Français au contact desquels ils renouent avec un processus d'intégration que l'entrée dans la vie active a pu interrompre ou ralentir. Par contre, dans les modes de résidence qui ne permettent pas d'établir des rapports de voisinage avec la société française, les Algériens forment des groupes homogènes pour se distraire entre eux ou se rendre dans les mêmes lieux de loisirs que les Français.

Les adolescents de 16 à 20 ans qui ne travaillent pas, et ils sont nombreux, n'ont pas la possibilité de s'offrir des loisirs onéreux. Ils errent solitaires, dans leur costume endimanchés ou se traînent de lassitude dans le domicile familial, en regardant la télévision ou en lisant. Lorsque ces jeunes gens ont de "l'argent de poche" pour leurs distractions ils s'intègrent fréquemment à des groupes de Français qui furent dans l'enfance leurs camarades de jeux

(1) Ibid. (voir note 1 page 11).

V - L'EPARGNE

L'effort d'épargne a une signification particulière pour les Algériens. Les Français, qui utilisent volontiers les possibilités de crédit pour la jouissance immédiate des biens qu'ils désirent acquérir, n'ont l'occasion d'épargner que pour les vacances ou pour des achats dont le paiement ne peut être différé. La situation est toute autre pour les Algériens. Les commerçants autochtones sont souvent surpris d'être payés comptant par les familles algériennes pour des achats importants et sont enclins à les croire "riches". Ils ignorent que ces familles, qui ont des normes de consommation tout à fait originales, épargnent pour le retour, même s'il peut paraître lointain et problématique. Elles disposent de ce fait de fortes liquidités. Lorsqu'une famille parvient à faire des économies, elle achète de l'or, symbole de réussite en milieu traditionnel, et qui est facilement convertible en cas de retour en Algérie.

Au fur et à mesure que leur séjour en France se prolonge, les familles algériennes épargnent, paradoxalement, de moins en moins. Elles consacrent le surplus de leurs revenus à l'amélioration de leur confort et de leur entretien. Elles décident même, parfois, d'accéder à la propriété de leur logement. Les économies ne sont plus utilisées que pour permettre à la famille de passer des vacances en Algérie. Ces changements d'attitude économique sont des indices certains d'intégration.

Les familles homogènes épargnent en moyenne 26 % de leurs revenus, les familles mixtes 17 %, les jeunes ménages homogènes 13 % et les jeunes ménages mixtes 9 %. Les Algériens isolés dont la famille est en France vivent, en général, sans souci du lendemain et n'épargnent guère que 12 % de leurs revenus. Il n'en est pas de même des travailleurs dont la famille est en Algérie et qui sont venus le plus souvent pour des raisons économiques. En plus de l'argent qu'ils envoient au pays, ils s'obligent à un effort d'épargne portant en moyenne sur 32 % de leur salaire.

RELATIONS AVEC LE MILIEU ALGERIEN DE L'IMMIGRATION

I - RELATIONS ENTRE FAMILLES

Selon notre enquête, 96 % d'Algériens issus de familles homogènes et 87 % d'Algériens issus de familles mixtes entretiennent des relations volontaires avec d'autres membres de la communauté algérienne en France.

Les échanges de visites entre familles s'effectuent à la faveur des journées de repos et des principales fêtes musulmanes et familiales. Ces visites permettent de rompre avec un certain isolement au sein de la population française, d'échanger des nouvelles du pays et de parler des conditions de vie et de travail en France.

Le sens de l'hospitalité des Algériens n'a pas perdu de sa signification en milieu d'immigration. Il n'est pas nécessaire d'être invité, sauf événement exceptionnel (mariage, circoncision...), pour effectuer une visite chez une famille ou un compatriote isolé. L'effet de surprise et l'improvisation ajoutent au charme de la rencontre. Les visiteurs sont tenus, s'ils ne veulent pas choquer leurs hôtes, de partager leur repas ou la simple tasse de thé ou de café, selon l'heure de la visite et sa durée, volontiers prolongée. Les invités (ce terme est

inadéquat) se voient présenter des pâtisseries nationales, spécialement réservées pour ces circonstances. C'est le moment choisi pour mettre un disque arabe ou kabyle, afin de communier dans l'idée du retour symbolique au pays. Après les échanges de politesse sur l'état de santé et les nouvelles de chaque membre de la famille, les conversations, qui se déroulent le plus souvent en arabe ou en kabyle, s'orientent invariablement sur les questions d'ordre économique et politique d'actualité, concernant l'Algérie et le monde arabe. Les nouvelles se rapportant à la communauté migrante ne sont le plus souvent évoquées qu'en relation avec le pays d'origine. Ces rencontres ne sont pas ce qu'il est convenu d'appeler de simples visites de courtoisie. Elles correspondent à un profond besoin chez les migrants algériens, qui mettent en commun, en cette occasion, la somme de leurs informations et s'associent dans le culte de l'Algérie. Lorsque la conversation aborde la question du retour, les familles évoquent leurs projets avec émotion, mais sans excès de rêve ou d'illusion. Les difficultés d'existence leur ont enseigné l'esprit de calcul et de prévoyance. Le retour en Algérie est planifié, en fonction de la durée des études des enfants, des économies de la famille, du délai d'attente de la retraite du père...

Les jeunes algériens participent peu volontiers à ces réunions où ils ont l'impression d'être un peu étrangers. Les propos échangés leur semblent touchants, mais un peu naïfs; ils leur reprochent surtout de se renouveler rarement et de feindre d'ignorer le contexte social français.

RELATIONS AVEC L'ALGERIE

Les envois de colis.

Les envois de colis constituent une autre forme d'aide des migrants à leur famille en Algérie. Il s'agit le plus souvent de vêtements expédiés à l'occasion de la rentrée scolaire et de l'Aïd. Le colis exerce une grande séduction sur son destinataire, parce qu'il lui procure l'impression de participer à l'expérience migratoire de l'expéditeur. D'autre part, le simple fait que ces vêtements proviennent de France suffit à leur accorder un prestige inégalé par les produits de fabrication locale, même si la qualité de ces derniers est supérieure. Cet état d'esprit, encore largement répandu, trahit un complexe à l'égard de l'ex-colonisateur, mais qui s'estompe au fur et à mesure que le peuple algérien prend conscience de ses propres capacités. Des migrants ont pu constater, lors de leurs séjours en Algérie, que certains articles (chaussures, chemises, etc.) sont à qualité égale moins chers qu'en France.

Les émigrés reçoivent également des colis d'Algérie, selon le principe de l'échange de dons différé en usage dans la société algérienne. Les colis, qui leur sont envoyés à l'occasion du ramadhan et des fêtes religieuses, contiennent des vêtements arabes féminins, des produits artisanaux, des dattes, des figues sèches...

L'Algérie taxait fortement, jusqu'au 1er mai 1973, les colis de vêtements expédiés de France à des nationaux. Cette taxation se proposait d'avoir un effet dissuasif sur les envois de colis, dont le rythme s'était considérablement accru. Il avait été constaté, en effet, que les expéditions de colis avaient tendance à se substituer dans une certaine mesure aux envois de mandats. Telle famille, qui préparait un trousseau de mariage, demandait à une autre famille dont un parent était en France, de lui faire expédier des vêtements qu'elle lui payait directement, en compensation des sommes non envoyées. Depuis le 1er mai 1973, la taxation n'est plus appliquée, par souci de libéralisation, mais le poids des colis est fixé à un kg au lieu de trois kg, en vertu de l'adhésion de l'Algérie à une convention internationale.